

## 10. Changer les habitudes : mettre en place des pratiques d'éco-consommation.

Ce chapitre présente des exemples d'expériences visant à changer les habitudes, afin de faire acquérir à différents types de publics des démarches privilégiant l'approche préventive, en mettant en place des pratiques d'éco-consommation. Etant donné les multiples enjeux à prendre en compte, à commencer par les réticences simplement liées à un changement d'habitude, la participation de tous les interlocuteurs concernés est essentielle pour la réussite de tels projets.

### 10.1. La commune d'Evere a reçu un prix Eco-Iris pour l'année 1996-1997!

Initiée en 1993, la **politique d'éco-consommation** à Evere a été redynamisée dans le courant de l'année 1997. Le programme d'éco-consommation concerne l'administration communale dans son ensemble (services techniques, services administratifs et police communale). Il s'inscrit dans une **politique globale de gestion des déchets**. Parallèlement aux actions spécifiques d'éco-consommation, un système de tri des déchets a été mis en place au sein de l'administration communale (tout-venant, papier, carton, emballages, petits déchets chimiques, piles).

En 1994, la « Charte pour l'éco-consommation et la gestion des déchets liés aux activités de bureau » est lancée par l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (I.B.G.E.). Evere fait déjà figure de **commune pilote** en la matière. La charte est signée en 1996 et l'éco-consommation devient une priorité pour l'échevin de l'environnement.

#### Les objectifs poursuivis

- montrer l'**exemple** en matière de respect de l'environnement (les différentes poubelles destinées au tri sont placées bien en vue du public dans la maison communale) ;
- être plus **crédible** vis-à-vis des actions de sensibilisation du public et des entreprises à la protection de l'environnement.



#### L'importance du Comité Environnement

La réussite des actions dépend de la **participation** de l'ensemble de personnel communal. Les actions sont proposées par l'éco-conseillère en concertation avec les principaux services impliqués. Deux d'entre eux sont principalement consultés :

- l'économat, pour le choix des fournisseurs;
- la Régie, pour tout ce qui concerne directement les déchets.

Par ailleurs, un **Comité Environnement** a été constitué dès le début du projet. Il est composé d'une vingtaine de membres volontaires issus des différents services de l'administration, et est coordonné par l'éco-conseillère en poste à la commune.

Le **rôle** de ce comité consiste à :

- faire le lien entre le personnel et le Collège Communal ;
- informer et motiver le personnel pour les actions mises en œuvre ;
- recueillir et discuter les remarques, critiques et suggestions émises par le personnel et le Collège Communal ;
- inciter au changement de comportement.

## **Les résultats : de multiples actions d'éco-consommation**

Les actions peuvent être classées en deux catégories:

- celles qui répondent à une **meilleure gestion des ressources** par la réduction du gaspillage et la réutilisation
  - photocopies recto verso ;
  - récupération du papier à une seule face imprimée pour fabriquer des blocs-notes à l'imprimerie communale ;
  - limitation de l'usage des post-it ;
- celles qui concernent la réorientation dans la politique des achats
  - pour la cafétéria : le sucre et le lait sont achetés en grand conditionnement, les boissons fraîches sont proposées en bouteilles consignées, la vaisselle à usage unique a été supprimée;
  - achat de papier recyclé pour tous les usages, de papier TCF pour offset, d'enveloppes et de blocs-notes non blanchis, de post-it recyclés ;
  - achat de boîtes à archives et de fardes en carton ;
  - utilisation de papier toilette et d'essuie-mains recyclés ;
  - achat de peintures naturelles, de colles et de correcteurs sans solvants et en grand conditionnement, de gommes en caoutchouc naturel ;
  - introduction de clauses environnementales dans les cahiers des charges pour le papier, les fournitures de bureau et les produits de nettoyage ;
  - introduction de clauses de reprise dans les cahiers des charges pour l'achat du matériel du service informatique ;
  - achat de deux véhicules au gaz et de vélos pour le personnel communal.

Il est encore trop tôt pour évaluer précisément les effets en terme de réduction des déchets produits ou de modification des comportements, ainsi que les impacts financiers. En effet, il s'agit d'un type d'action dont les effets se font ressentir essentiellement à moyen et long termes, et dont la quantification des résultats est difficile.

Néanmoins, grâce aux actions mises sur pied, au travail réalisé par les éco-conseillères successives et à la participation de l'ensemble du personnel, la commune d'Evere a remporté le **prix Eco-Iris** et a ainsi déjà reçu une première valorisation de ses efforts.

## **Quelles sont les méthodes de communication utilisées ?**

Divers canaux de communication sont employés pour l'information du personnel communal :

- le relais s'effectue par le Comité Environnement et l'éco-conseillère ;
- des panneaux d'information en liège ont été achetés et placés à des endroits stratégiques de l'administration (hall du service des Travaux, pointeuse, rez-de-chaussée, couloirs de la police, etc.) ;
- des notes internes et le journal du personnel « PersEVEREr ... en » servent également de support à la diffusion des informations.

De l'information a également été diffusée **vers l'extérieur** au travers d'une conférence de presse et d'articles dans les journaux.

## **Les perspectives du projet**

- Le travail sur les **cahiers des charges** va se poursuivre de façon à davantage mettre en évidence et à clarifier les demandes reprises dans les clauses environnementales.
- Un **lieu de stockage** doit être aménagé pour entreposer les déchets chimiques produits par la commune avant leur élimination par un collecteur agréé.
- L'**informatisation** de l'administration communale devrait faire diminuer fortement les quantités de papier utilisées.
- Des discussions sont en cours avec les directeurs des **écoles communales** pour y mettre en œuvre des pratiques d'éco-consommation.

